

• Sécheresse : donnons un nid aux hirondelles

Par Alison LE GAREC

Technicienne faune sauvage

Qui se réjouit encore du temps sec ? Certainement pas les hirondelles. Même si les températures récentes leur ont permis de trouver les insectes en nombre suffisant pour se nourrir, le manque d'eau les a empêché de construire leurs nids. Sans eau, pas de boue. Sans boue, pas de nid. Sans nid, pas de renouvellement des populations déjà considérablement réduites depuis 20 ans. Voici quelques conseils pour leur venir en aide.

Si des hirondelles nichent, ou ont niché près de chez vous (que leur(s) nid(s) soi(en)t encore en place ou non) :

- **la flaque** : dans un endroit bien dégagé (tout prédateur sera donc facilement repéré), aménagez une petite flaque d'eau entourée de terre. L'important est qu'il reste toujours entre la flaque et la partie haute du creux toute une plage de boue fraîche à différents stades : du plus liquide au plus compact. Alimentez chaque jour votre flaque en eau pour éviter qu'elle ne sèche.

- **le bac à boue** : si tout est goudronné, dans un bac assez plat (à fabriquer soi-même ou utiliser un dessous de jardinière pas trop étroit ou un couvercle de poubelle) disposez de la boue que vous aurez récoltée au bord d'une pièce d'eau, ou que vous aurez concoctée vous-même :

• Destructeurs : coups durs pour les hirondelles

Autrefois annonciatrices du printemps, les hirondelles aujourd'hui nous dérangent... Elles salissent ! Pourtant des solutions très simples existent.

Picardie Nature a été récemment alerté sur la destruction de plusieurs dizaines de nids d'hirondelles dans une ferme au nord d'Albert.

terre+argile, et arrosez. Il faut alors tenir la boue toujours fraîche, ni trop humide, ni trop sèche. Le test : prenez une boulette que vous malaxez entre vos doigts. Elle doit être bien collante sans être trop liquide.

Vous pouvez aussi les aider en leur fournissant un nid «clefs en mains» (ou plutôt en «ailes») :

- que **vous construisez vous même**, pour les bricoleurs (des plans sont disponibles sur : <http://nichoirs.net/page5-9.html>),

- ou que **vous achèterez** sur un site internet spécialisé, pour les bricoleurs qui n'ont pas le temps...



Dans le cadre de sa mission de protection de la faune sauvage, l'association a immédiatement contacté l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage). Selon les conclusions qui seront rendues par l'ONCFS, l'association se réserve le droit de poursuivre les auteurs des destructions.